



Arrêté du Président n°2023-005

DELEGATION DE POUVOIR A M. CHEVEE JEAN-CLAUDE POUR SIGNATURE D'ACTES NOTARIES

Le Président de la Communauté de Communes du Perche,

Vu le procès-verbal de l'élection du Président et des vice-présidents en date du 09 juillet 2020, suite aux élections du Conseil.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L5211-9, donnant au Président, sous sa surveillance et sa responsabilité, la possibilité de déléguer par arrêté une partie de ses fonctions aux vice-présidents et, en l'absence ou en cas d'empêchement de ces derniers ou dès lors que ceux-ci sont tous titulaires d'une délégation, à d'autres membres du bureau,

ARRETE

Article 1 : Monsieur Harold HUWART, Président de la Communauté de Communes du Perche, donne délégation de pouvoir à Monsieur Jean-Claude CHEVEE, Vice-Président, pour signer les actes concernant des biens et droits immobiliers sis à Nogent-le-Rotrou (28400) 7, rue Maison Marraine :
- signature de l'acte à l'effet d'établir un état descriptif en volumes et création d'une association syndicale libre les Gauchetières concernant l'immeuble sis à NOGENT LE ROTROU (28400) 7, rue Maison Marraine cadastré section AL n°164 et n°166
- et vente en volume 102 dont l'assiette de la volumétrie est la suivante section AL n°s 164 et 166 la vente en volume porte sur le lot de volume n°102 moyennant le prix de 12 757 € payable comptant le jour de la signature de l'acte authentique de vente et réserve d'un droit de préférence au profit du cédant sur le lot objet de la vente.

Article 2 : Un exemplaire du présent arrêté sera remis à l'intéressée et à Madame la Directrice Générale des Services de la Communauté de Communes.

Fait à Nogent le Rotrou, le **04 AVR. 2023**

Le Président


Harold HUWART



Certifié exécutoire le présent acte compte-tenu de la transmission en Préfecture le : **04 AVR. 2023**
Publication/Notification/Affichage le : **04 AVR. 2023**

Délais de recours : 2 mois à compter de la publication, notification, affichage

Pour Le Président,
Le Vice-Président,

